

## AU GRAND-SAINT-BERNARD OFFICE POUR JEAN TORNAY D'ORSIÈRES

C'est le soir du 6 mars. Dans le rustique réfectoire, les religieux achèvent le souper. Les grâces récitées, le Prieur s'adresse à la petite communauté : « Vous avez appris la mort de Jean Tornay, père de Maurice, notre martyr du Thibet. Nos règles prescrivent de célébrer l'office des morts non seulement au décès des confrères, mais à celui du père et de la mère de chacun d'eux, afin d'élargir le champ de la charité. Ce soir donc, après les complies, nous réciterons l'office des morts et, demain matin, nous chanterons la messe pour le repos de l'âme de Jean Tornay. »

Une heure plus tard, dans la chapelle, les religieux en habits de chœur, rouges et blancs, sont agenouillés à leurs stalles. Les quelques domestiques de la maison prennent place au fond de la chapelle. Ils vivent de si près la vie des religieux qu'ils tiennent à s'associer à leurs suffrages pour le père du chanoine Tornay.

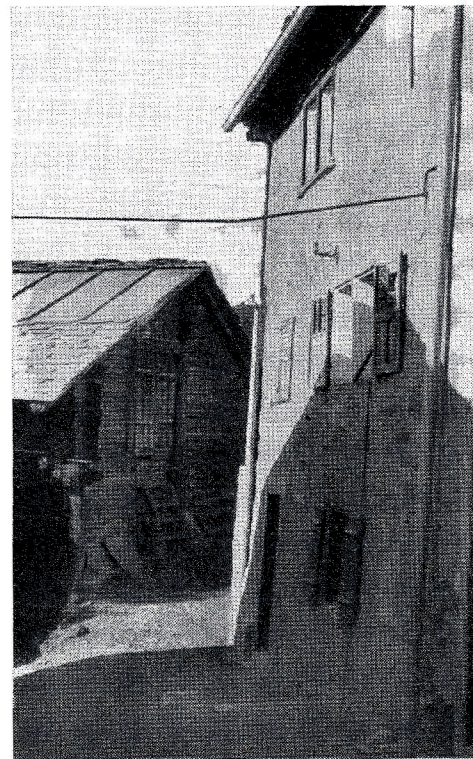
Un temps de silence prépare à la prière. Puis tous se lèvent et les matines des morts commencent : « Venez, adorons le roi en qui tous vivent. » Le chœur reprend cette invitation comme un refrain après chaque verset du psaume initial. Cette pensée admirable de sérénité donne le ton à toute la liturgie des défunts. Bien que réunis dans le but de prier pour un défunt déterminé, nous devons d'abord rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû. Nous le faisons avec les nuances que dictent les circonstances, en l'adorant comme roi pour qui tout est vivant. En lui, Jean Tornay vit encore et notre prière s'adresse au Vivant pour un vivant. A ce défunt qui ne peut plus user de son corps immobilisé par la mort, nous prêtons nos lèvres et nos cœurs pour implorer, dans le style vigoureux des psaumes, la miséricorde de Dieu. L'office fini, l'Hospice fait silence au milieu du désert de neige qui l'environne.

Le lendemain, avant le jour, la communauté se réunit à la chapelle. Après les laudes du jour, les novices disposent, entre les stalles, un catafalque entouré des six cierges rituels. Un prêtre vêtu d'une ample chasuble noire à galons d'or s'avance vers l'autel, tandis que le chœur chante l'introït : *Requiem aeternam dona eis Domine*. L'ambiance funèbre est créée. La messe se poursuit. Tous, nous nous unissons au prêtre qui offre, à Dieu le Père, son Fils, comme une expiation surabon-

dante pour les péchés qui embarrassent le défunt dans son ascension vers Dieu.

L'absoute suit la messe. Dans l'espace étroit ménagé autour du catafalque, l'officiant passe deux fois ; il bénit et encense le simulacre du corps de Jean Tornay. Ce corps, qui a été le temple du Saint-Esprit et qui s'est usé au service de Dieu et d'une famille qui compte un martyr, mérite de tels signes de respect. Le prêtre conclut l'office par cette oraison : « Nous vous en prions, Seigneur, déliez des entraves de ses fautes, Jean, votre serviteur, afin que, dans la gloire de la résurrection, il vive au milieu de vos élus. » Faisant leur cette dernière prière, tous les assistants disent : « Qu'il en soit ainsi ! »

\*\*\*



Maison natale du Père Tornay, à la Rosière